



Assemblée générale Conseil de sécurité

Distr.  
GENERALE

A/45/955 ✓  
S/22234  
15 février 1991  
ORIGINAL : ESPAGNOL

ASSEMBLEE GENERALE  
Quarante-cinquième session  
Points 35 et 153 de l'ordre du jour  
LA SITUATION AU MOYEN-ORIENT  
L'AGRESSION IRAQUIENNE ET LE MAINTIEN DE  
L'OCCUPATION DU KOWEIT EN VIOLATION  
FLAGRANTE DE LA CHARTE DES NATIONS UNIES

CONSEIL DE SECURITE  
Quarante-sixième année

Lettre datée du 15 février 1991, adressée au Secrétaire général par  
le Représentant permanent de l'Argentine auprès de l'Organisation  
des Nations Unies

J'ai l'honneur de vous informer que, le 27 janvier 1991, le Gouvernement argentin a envoyé un Boeing 707 à Pise (Italie) afin de collaborer au plan d'urgence mis en oeuvre dans le Golfe par le Bureau du Coordonnateur des Nations Unies pour les secours en cas de catastrophe.

Cet appareil, qui servira à des opérations menées sous l'emblème des Nations Unies, transportera des produits alimentaires, des médicaments, du matériel chirurgical et d'autres articles non militaires destinés à répondre aux besoins essentiels des personnes déplacées par la guerre dans la région.

Je vous serais obligé de bien vouloir faire distribuer le texte de la présente lettre comme document de l'Assemblée générale, au titre des points 35 et 153 de l'ordre du jour, et du Conseil de sécurité.

L'Ambassadeur,

Représentant permanent

(Signé) Jorge VAZQUEZ

-----